



## Principaux partenaires de la CCI Paris Ile-de-France dans la filière des rencontres et événements d'affaires



### **ATOUT France**

- ✓ ATOUT FRANCE, né du rapprochement en 2009 d'ODIT FRANCE et de Maison de la France est l'opérateur unique de l'État en matière de tourisme chargé d'assurer le développement de ce secteur en agissant sur trois leviers principaux :
  - en s'assurant de la bonne adéquation entre l'offre touristique française et la demande touristique internationale ;
  - en contribuant à la promotion et au rayonnement de la Marque France ;
  - en effectuant un travail d'accompagnement personnalisé auprès de chacun de ses partenaires, publics comme privés, à tous les niveaux de la chaîne de production touristique afin d'accroître sa compétitivité économique.
  
- ✓ La première mission d'ATOUT FRANCE est d'entretenir un dispositif approfondi et permanent de veille et d'analyse des marchés de l'offre et de la demande touristique.
  
- ✓ Cette plateforme d'intelligence est alimentée par l'observation directe (veille concurrentielle, enquêtes conjoncturelles, études...), mais également par les retours d'expériences dont dispose ATOUT FRANCE en accompagnant ses partenaires sur les territoires et les problématiques touristiques les plus variés.

Plus d'informations sur : <http://www.atout-france.fr/>

### **COMITÉ DES EXPOSITIONS DE PARIS (CEP)**



- ✓ Créé en 1903 entre la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (actuelle CCI Paris Ile-de-France), certaines Fédérations professionnelles et la ville de Paris pour organiser la première Foire de Paris, le Comité des Expositions de Paris (CEP) est une association loi de 1901 menant des actions d'intérêt collectif pour le développement des salons.
  
- ✓ Les mutations économiques intervenues pendant le siècle dernier ont amené le CEP à évoluer progressivement, jusqu'à devenir un organisme non opérationnel mais doté de moyens financiers lui permettant d'initier ou d'appuyer des actions d'intérêt collectif.

✓ Instaurée par le décret n° 2009-37 du 12 janvier 2009 et placée sous l'autorité du ministre du Redressement productif et du ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services a pour mission de développer la compétitivité et la croissance des entreprises de l'industrie et des services. Son action inclut le développement des nouveaux secteurs, notamment dans les services aux entreprises et à la personne, par le soutien et la diffusion de l'innovation. Elle concourt aux politiques d'accompagnement des mutations économiques, de développement de la compétitivité internationale des entreprises et d'attractivité du territoire français ainsi qu'à la promotion du développement durable.

✓ S'agissant du secteur des foires, salons, congrès et de l'événementiel, au sein du service Tourisme, Commerce, Artisanat et Services (qui comprend également la sous-direction du Tourisme), la sous-direction des activités postales et des services aux entreprises est chargée de créer les conditions favorables au développement des foires et salons et à l'organisation de grands événements à retombées économiques et commerciales. Elle est chargée de favoriser l'information sur l'offre de services aux entreprises et leur promotion ainsi que des dossiers transverses de la qualité de l'accueil et de l'attractivité de la France, comme destination d'affaires.

Plus d'informations sur : <http://www.dgcis.gouv.fr/>



## **FRANCE CONGRÈS**

✓ France Congrès est l'association des maires des villes de congrès. Créée en 1965, elle réunit aujourd'hui 54 villes dont les représentants, élus et professionnels, œuvrent ensemble à la promotion et au développement de la filière des rencontres et événements professionnels. Ses principales missions :

- informer les organisateurs de congrès sur l'offre de produits et de services des destinations membres du réseau ;
- améliorer la connaissance du marché des réunions professionnelles par la réalisation d'études et d'enquêtes statistiques ;
- accompagner techniquement les centres de congrès français dans la mise en place des démarches de certification qualité et développement durable (ISO 9001, 14001...) ;
- participer aux travaux sur les normes de qualité et de développement durable ;
- créer des synergies avec les organisations professionnelles de la filière ;
- promouvoir la portée économique et sociale du marché des manifestations professionnelles auprès des pouvoirs publics et des socio-professionnels en France et l'international, et contribuer ainsi à son développement.

Plus d'informations sur : <http://www.france-congres.org/index.php/fr/>

## OFFICE DE JUSTIFICATION DES STATISTIQUES (OJS)



- ✓ Créée en 1967 par les organisateurs de foires et salons pour garantir aux visiteurs et aux exposants des chiffres de qualité, l'OJS est aujourd'hui l'association en charge de collecter, analyser et synthétiser les évolutions des chiffres de l'activité foires, salons, congrès et événements au bénéfice de ses membres.
  
- ✓ L'OJS, participe à tous travaux sur :
  - l'activité des opérateurs du secteur en France et à l'étranger ;
  - les méthodes de recueil et d'analyse des données d'activité ;
  - les retombées générées par ce secteur.

Plus d'informations sur : <http://www.ojs.asso.fr/site/Accueil-17.html>

## OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE PARIS (OTCP)



- ✓ Créé en 1971, à l'initiative conjointe de la ville de Paris et de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris assure trois missions : accueillir et informer les visiteurs et les professionnels du tourisme, et promouvoir les atouts de la capitale en matière de tourisme de loisirs et d'affaires.
  
- ✓ Au sein de l'OTCP, le Bureau des congrès de Paris accompagne et défend la candidature de Paris afin de remporter l'organisation de grandes rencontres associatives et déploie avec ses partenaires une stratégie de promotion de « Paris, destination congrès ». L'Office est un lieu unique de rencontres, d'échanges et de partenariats pour les opérateurs touristiques parisiens.

Plus d'informations sur : <http://pro.parisinfo.com/>

## PARIS REGION AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT



- ✓ L'Agence régionale de développement de Paris Île-de-France agit en faveur du rayonnement international de la région en accompagnant le développement des entreprises implantées en Île-de-France.
  
- ✓ Pour cela, ses actions consistent à :
  - attirer et aider à l'implantation d'entreprises internationales en Île-de-France ;
  - favoriser l'émergence de partenariats économiques et technologiques internationaux entre entreprises et/ou acteurs académiques ;
  - accompagner le développement international et la transition écologique et sociale des entreprises franciliennes.

Plus d'informations sur : <http://www.paris-region.com/>



## **PARIS REGION COMITE REGIONAL DU TOURISME**

- ✓ Le Comité Régional du Tourisme Paris Ile-de-France, par son action auprès des acteurs du tourisme et des visiteurs, assure la promotion et le développement de la destination Paris Ile-de-France.
- ✓ Il met en place les ressources, les outils, l'accompagnement et le réseau permettant aux professionnels du tourisme francilien de développer et de distribuer une offre qualitative, innovante et adaptée.

Plus d'informations sur : <http://www.visitparisregion.com/>



## **PROMOSALONS**

- ✓ L'association PROMOSALONS est née en 1967, à l'initiative :
  - de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (devenue CCI Paris Ile-de-France) ;
  - du Centre français du commerce extérieur (devenu UBIFRANCE) ;
  - de la Fédération française des salons spécialisés (devenue UNIMEV).
- ✓ Le réseau PROMOSALONS est dédié à la promotion des salons et événements français dans le monde. Il met au service des organisateurs français son expertise et sa connaissance des marchés grâce à ses 60 bureaux couvrant 120 pays.

Plus d'informations sur : <http://www.promosalons.com/>



## **UNION FRANÇAISE DES MÉTIERS DE L'ÉVÈNEMENT (UNIMEV)**

- ✓ Anciennement Foires, Salons, Congrès et Événements de France, Unimev est une association loi 1901 qui rassemble 7 groupements qui représentent chaque métier :
  - les organisateurs de foires ;
  - les organisateurs de salons et de congrès ;
  - les parcs d'exposition ;
  - les centres de congrès ;
  - les prestataires de services ;
  - les concepteurs d'événements ;
  - les standistes ;
- ✓ Avec près de 400 adhérents parmi lesquels 151 organisateurs de plus de 750 foires, salons et congrès, 68 parcs d'exposition, 53 centres de congrès, 60 prestataires de services à l'exposition et 66 concepteurs d'événements, certains adhérents exerçant une multi-activité, UNIMEV représente environ 90 % de l'activité du secteur en France.

- ✓ Unimev a trois principales missions :
  1. promouvoir l'utilisation des foires, salons, congrès et événements d'entreprise ;
  2. favoriser la mise en place d'un environnement porteur ;
  3. améliorer le service offert à ses adhérents.

Plus d'informations sur : <http://www.unimev.fr/fr/accueil-3.html>



✓ Créé en janvier 2008 par la CCIP et Unibail Rodamco qui en détiennent chacun 50 %, Viparis gère les dix sites d'accueil majeurs de la capitale et accueille chaque année plus de 1 000 événements : 330 salons, 125 congrès, 500 événements d'entreprise et plus de 120 représentations de spectacle.

✓ Ce sont plus 9 millions de visiteurs, venant de tous les horizons – Île-de-France, province, étranger, grand public et professionnels – qui fréquentent ses parcs d'exposition et centres de congrès, véritables lieux d'échanges et de rencontres.

✓ Acteur majeur de la filière du tourisme d'affaires et des événements professionnels, Viparis poursuit plusieurs missions :

- renforcer la visibilité et la cohérence de l'offre parisienne à l'international ;
- s'impliquer aux côtés de tous les acteurs de la filière pour accompagner la région capitale dans la compétition internationale ;
- contribuer à la vitalité de la filière.

Plus d'informations sur : <http://www.viparis.com/viparisFront/do/centre/accueil>